

CATEGORIEL 2024 – EVOLUTION DES CED

CORPS/EMPLOI CONCERNE

Chargé d'études documentaires (24 CED)

OBJECTIF DE LA MESURE

La mesure a pour objectif une revalorisation indemnitaire des CED.

Pour rappel, une mesure de revalorisation a été réalisée en 2022 pour les CED en lien avec les évolutions assurées pour les AAE dans le cadre de la mesure de convergence interministérielle.

DETAIL DE LA MESURE

Proposition : Evolution de 1 500€ des socles de l'IFSE pour l'ensemble des groupes de fonctions et grades
→ 21 CED augmentés pour un montant moyen de 1 400 € soit une évolution de l'IFSE de 4,1%.

Les tableaux ci-après présentent l'évolution des socles des CED comparés aux AAE, sachant que :

- le groupe 3 des CED est à comparer au groupe 4 des AAE ;
- le groupe 2 des CED est à comparer avec le groupe 3 des AAE ;
- le groupe 1 des CED est à comparer avec le groupe 2.2 des AAE.

Grilles des AAE

GF	AC	GRADE	SOCLE 2022	Projet socle 2024	SD/DREAL	GRADE	SOCLE 2022	Projet socle 2024
G1,1								
G1,2	- Chef d'une autre structure N-1 - Chef d'une structure N-2 (ex : bureau) éligible à un emploi fonctionnel ou à forte exposition - Adjoint de chef d'une structure N-1 à forte exposition - Directeur de projet (hors emploi) rattaché au niveau N et plus - Adjoint au directeur de CVRH	AAE HC	25 450 €	29 300 €	- Chef d'une structure N-1 (ex : service) éligible à un emploi fonctionnel ou à forte exposition	AAE HC	22 950 €	27 500 €
		CAEDAD	23 250 €	25 700 €		CAEDAD	20 750 €	23 800 €
		APAE	22 250 €	23 500 €		APAE	19 750 €	21 500 €
		AAE	20 500 €	20 500 €		AAE	18 000 €	18 000 €
G2,1	- Chef d'une autre structure N-2 (ex : bureau) - Adjoint au chef d'une structure N-1 en G1,2 - Adjoint de chef d'une structure N-2 éligible à un emploi fonctionnel ou à forte exposition - Chargé de projet/mission rattaché au niveau N et avec forte exposition	AAE HC		25 800 €	- Adjoint au chef d'une structure N-1 (ex : service / mission) éligible à un emploi fonctionnel ou à forte exposition	AAE HC		24 200 €
		CAEDAD		24 300 €	- Chef d'une structure N-2 (ex : département/division) éligible à un emploi fonctionnel ou à forte exposition	CAEDAD		22 200 €
		APAE		22 500 €	- Chef d'une UD à forte exposition	APAE		20 300 €
		AAE		18 900 €	- Chargé de projet/mission rattaché au niveau N et avec forte exposition	AAE		15 700 €
G2,2	- Adjoint de chef d'une autre structure N-2 en sous-groupe 2,1 - Chef d'une structure N-3 à forte exposition - Chargé de projet/mission rattaché au niveau N-1 et avec forte exposition	AAE HC	23 700 €	23 700 €	- Chef d'une autre structure N-2 (ex : département, division, unité)	AAE HC	20 800 €	20 800 €
		CAEDAD	21 500 €	21 700 €	- Chef d'une autre UD	CAEDAD	18 600 €	19 300 €
		APAE	20 500 €	21 700 €	- Adjoint au chef d'une structure N-1 (ex : département, division, unité) en G2.1	APAE	17 600 €	19 300 €
		AAE	18 900 €	18 900 €	- Adjoint au chef d'une structure N-2 (ex : département, division, unité) éligible à un emploi fonctionnel ou à forte exposition	AAE	15 600 €	15 600 €
					- Chargé de projet/mission rattaché au niveau N-1 et avec forte exposition			
G3	- Chef d'autre structure (ex : pôle d'un bureau) - Adjoint au chef d'une structure N-3 à forte exposition - Autre chargé de projet/mission avec forte exposition - Autres fonctions avec forte expertise - Fonctions en CVRH/CEDIP : chargé de projet, adjoint de responsable d'unité, de pôle ou de filière, CMC, chargé de mission compétences	AAE HC	17 950 €	20 500 €	- Adjoint de structure N-2 en G2,2	AAE HC	15 450 €	18 300 €
		CAEDAD	17 950 €	20 500 €	- Chef d'autre structure à forte exposition (ex : unité)	CAEDAD	15 450 €	18 300 €
		APAE	17 950 €	20 500 €	- Autres fonctions avec forte expertise (dont autres chargés de mission rattaché au niveau N-1)	APAE	15 450 €	18 300 €
		AAE	15 700 €	15 700 €		AAE	13 200 €	13 700 €
					- Fonctions hors groupe 1 et 2 listées à l'arrêté du 6 janvier 2023 fixant les types d'emplois soumis à une durée minimale ou maximale d'occupation au sein des services du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (NOR TREK2232822A, cf. annexe 10)			
G4	- Autres fonctions	AAE HC	16 750 €	18 400 €	- Responsable d'autre structure (ex : unité)	AAE HC	14 250 €	17 250 €
		CAEDAD	16 750 €	18 400 €	- Adjoint d'une autre structure (ex : unité) en G3	CAEDAD	14 250 €	17 250 €
		APAE	16 750 €	18 400 €	- Autres fonctions	APAE	14 250 €	17 250 €
		AAE	14 500 €	14 800 €		AAE	12 000 €	13 200 €

Grilles des CED

GF	AC	GRADE	SOCLE 2022 et 2023	Projet socle 2024	SD/DREAL	GRADE	SOCLE 2022 et 2023	Projet socle 2024
G1	- Responsable de mission documentaire ou d'archives ministérielle (niveau chef de département ou de sous-direction) *	CEDHC	19 900 €	21 400 €	- Responsable d'un centre documentaire ou d'archives (rattaché au directeur ou chef de service) *	CEDHC	17 900 €	19 400 €
		CEDP	17 300 €	18 800 €		CEDP	15 300 €	16 800 €
		CED	14 700 €	16 200 €		CED	12 700 €	14 200 €
G2	- Adjoint du groupe 1 - Chef d'une structure N-2 (ex : bureau, centre de ressources documentaires ou d'archives au sein d'une mission documentaire ou d'archives ministérielle) - Chargé de mission rattaché à une mission documentaire ou d'archives relevant du groupe 1	CEDHC	18 900 €	18 900 €	- Adjoint du groupe 1 - Chef d'une structure N-2 (ex : bureau, centre documentaire ou d'archives)	CEDHC	16 900 €	16 900 €
		CEDP	16 300 €	17 800 €		CEDP	14 300 €	15 800 €
		CED	13 700 €	15 200 €		CED	11 700 €	13 200 €
G3	- Adjoint d'une autre structure (ex : unité) en G2 ou - Autres fonctions	CEDHC	15 300 €	16 800 €	- Autres fonctions	CEDHC	13 300 €	14 800 €
		CEDP	15 300 €	16 800 €		CEDP	13 300 €	14 800 €
		CED	12 700 €	14 200 €		CED	10 700 €	12 200 €